

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01000 Numéro SIREN : 888 043 536 Nom ou dénomination : 2Rcube
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002079

2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2RCUBE				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 23 rue DU CREUZAT 38080 L'ISLE D ABEAU							
Numéro SIRET* 8 8 8 0 4 3 5 3 6 0 0 0 1 8							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12		Durée de l'exercice précédent* 11					
				Exercice N clos le 30/06/2022			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	5 233	016	3 285	1 948
	Immobilisations corporelles*		028	14 497	030	6 436	8 061
	Immobilisations financières* (1)		040	101 235	042		101 235
	Total I (5)		044	120 966	048	9 722	111 244
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	5 773	070	5 773	
		Autres* (3)	072	379	074	379	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	25 218	086	25 218	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	31 371	098	31 371	
	Total général (I + II)		110	152 337	112	9 722	142 615
PASSIF				Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	2 000		
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	200		
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* (131))			132	2		
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	8 697		
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	10 899		
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	28 196		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	2 274		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... (169) 99 213)			172	101 246		
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	131 716			
Total général (I + II + III)			180	142 615			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	20 454		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 022		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2RCUBE

Néant ☐ *Exercice N clos le
30/06/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
			biens	215		214		
	Production vendue		services*	217	8 990	218	24 577	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	333
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	24 911	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	8 076
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	244
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements*						254	5 926
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260					262	
	Total des charges d'exploitation (II)						264	14 004
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	10 907	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)					280	
	Produits exceptionnels	(IV)					290	
	Charges financières	(V)					294	675
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348					300	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)					306	1 535
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	8 697
	B - RÉSULTAT FISCAL						312	8 697
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324	1 535
	Divers* dont intérêts excédentaires des opcs-cis d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
					Deduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	10 232
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :						356
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	10 232	
						372		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2RCUBE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 142 616 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 697 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	5 233			5 233
Immobilisations corporelles	14 498			14 498
Immobilisations financières	99 213	2 022		101 235
Total	118 944	2 022		120 966
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 541	1 744		3 285
Immobilisations corporelles	2 255	4 182		6 437
Immobilisations financières				
Total	3 795	5 927		9 722
ACTIF NET				111 244

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			2 022	2 022
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			2 022	2 022

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
 Virements vers l'actif circulant
 Cessions
 Scissions
 Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	1 948	33,33
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total	1 948	

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 153 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 774	5 774	
Autres	379	379	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 153	6 153	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 131 716 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	28 196	7 742	20 454	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 274	2 274		
Dettes fiscales et sociales	2 033	2 033		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	99 213	99 213		
Produits constatés d'avance				
Total	131 716	111 262	20 454	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 7 646

(**) Dont envers les associés 99 213

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 99 213 euros.

**Notes sur le bilan****Charges à payer****Montant**

Fournisseurs - fact. non parvenues

2 274

Total**2 274**

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	15 588	8 990	24 578
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	15 588	8 990	24 578

**Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés****Montant en
euros**

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Intérêts sur emprunts restant à courir

1 623

Autres engagements donnés

1 623

Total**1 623**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

2Rcube
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 23 rue du Creuzat
ZAC St Hubert
38080 L'ISLE D'ABEAU
888 043 536 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2022

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 8 697 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

8 697 euros

En totalité au poste « autres réserves »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Paul THOMAS

